

Règles à suivre sur les patinoires extérieures et anneaux de glace de la Ville de Sorel-Tracy

COVID-19 | **ZONE ROUGE**

PATINOIRES AVEC BANDES	INFORMATIONS
CAPACITÉ	Maximum de 25 personnes sur la patinoire extérieure.
ACTIVITÉS	Toutes les activités permises doivent respecter le 2 m de distanciation.
	Toutes les activités permises doivent se réaliser de manière individuelle, en « bulle-famille » ou en groupe de 8 personnes maximum.
	Liste des activités permises : <ul style="list-style-type: none"> • Patinage libre • « Bâton-rondelle »
	Les parties de hockey sont interdites.
CHALETS DE SERVICES	Les chalets seront accessibles pour les utilisateurs en respectant les mesures sanitaires (lavage des mains et port du masque.)
	Les places disponibles par chalets de services seront calculées afin de faire respecter le 2 m entre chaque personnes ou bulle famille.
	Le chalet de services devra être utilisé seulement pour les salles de bain ou pour mettre les patins.
	Afin de maximiser l'espace de nos chalets de services, les utilisateurs ne pourront pas laisser leurs effets personnels dans le chalet pendant qu'ils sont sur la patinoire. Des zones déneigées seront aménagées (mobilier urbain) afin que les utilisateurs aient un endroit à l'extérieur pour laisser leurs effets.
	Un surveillant sera sur place lorsque le chalet de services sera ouvert afin de désinfecter les surfaces fréquemment touchées et de faire respecter les règles en vigueur.
PRÊT DE MATÉRIEL	Du matériel pourra être prêté aux utilisateurs (support à patinage, pelles, etc.). Les équipements prêtés seront désinfectés entre les différentes utilisations.
CONSIGNES SANITAIRES	Le port du masque sur la patinoire extérieure est fortement recommandé, mais non obligatoire. Le cache-cou et le foulard peuvent être reconnus comme étant des masques sur la patinoire extérieure.
	Le cache-cou et le foulard ne sont pas reconnus comme étant des masques dans le chalet de services.
AUTRES	Les préposés aux patinoires ne pourront pas aider les utilisateurs (enfants) à attacher leurs patins et ce, afin de respecter les différentes règles de distanciation.

ANNEAUX DE GLACE (CARRÉ-ROYAL)	INFORMATIONS
CAPACITÉ	Il n'y a pas de capacité maximale sur les anneaux de glace pourvu que tous les patineurs respectent le 2 m de distanciation sur la surface glacée.
ACTIVITÉS	Seul le patinage libre est autorisé en respectant le 2 m de distanciation.
	Toutes les activités permises doivent se réaliser de manière individuelle, en « bulle-famille » ou en groupe de 8 personnes maximum.
CHALET DE SERVICES	Le chalet sera ouvert pour les utilisateurs en respectant les mesures sanitaires (lavage des mains et port du masque.)
	Les places disponibles dans le chalet de services seront calculées afin de faire respecter le 2 m entre chaque personnes ou bulle famille.
	Le chalet de services devra être utilisé seulement pour utiliser les salles de bain ou pour mettre les patins.
	Afin de maximiser l'espace de nos chalets de services, les utilisateurs ne pourront pas laisser leurs effets personnels dans le chalet de service pendant qu'ils sont sur la patinoire. Des zones déneigées seront aménagées (mobilier urbain) afin que les utilisateurs aient un endroit à l'extérieur pour laisser leurs effets.
	Un surveillant sera sur place lorsque le chalet sera ouvert afin de désinfecter les surfaces fréquemment touchées et de faire respecter les règles en vigueur.
PRÊT DE MATÉRIEL	Du matériel pourra être prêté aux utilisateurs (support à patinage, pelles, etc.). Les équipements prêtés seront désinfectés entre les différentes utilisations.
CONSIGNES SANITAIRES	Le port du masque sur la patinoire extérieure est fortement recommandé, mais non obligatoire. Le cache-cou et le foulard peuvent être reconnus comme étant des masques sur la patinoire extérieure.
	Le cache-cou et le foulard ne sont pas reconnus comme étant des masques dans le chalet de services.
AUTRES	Les préposés aux patinoires ne pourront pas aider les utilisateurs (enfants) à attacher leurs patins afin de respecter les différentes règles de distanciation.